

Parcs & Réserves pour les générations futures

● PNR INFOS ● N°010 du 27 oct 2023



**LA DZSO ENREGISTRE UNE PERFORMANCE DE 79%
AU TERME DU TROISIÈME TRIMESTRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DE SON PLAN D'OPÉRATIONS 2023**



**MOT DU NOUVEAU MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



**PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : LA
DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE
L'OIPR DRESSE LE BILAN DU
TROISIÈME SUIVI DE SON PLAN
D'OPÉRATIONS 2023**

**OCTOBRE
ROSE**



Jacques Assahoré KONAN

Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique

Général TONDOSSAMA Adama

Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Le Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR souhaite la bienvenue à Monsieur Jacques Assahoré KONAN, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique

SOMMAIRE

News OIPR

Infos plurielles

Bon à savoir

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Togué Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE LECTURE
Colonel OUATTARA Kassoum
Colonel GONTO Gbassaha
Colonel ADOMPO Celestin
Colonel AMON Koutoua Benoît
VAHA Adolphe

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, derrière l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



LA DZSO ENREGISTRE UNE PERFORMANCE DE 79% AU TERME DU TROISIÈME TRIMESTRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN D'OPÉRATIONS 2023



Dans l'optique de faire le bilan des activités de son Plan d'Opérations au trimestre écoulé, les gestionnaires du Parc national de Taï et autres parties prenantes se sont réunis les 16 et 17 octobre 2023 à Guiglo.

La première journée a permis à une équipe restreinte, composée de cadres de la DZSO, de la Direction Technique et de la Cellule du Contrôle et de la Planification (CCP) de l'OIPR appuyés par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), de pré renseigner les réalisations enregistrées dans la matrice d'actions.

Ces résultats ont été présentés et discutés le lendemain avec l'ensemble des parties prenantes. A l'issue de l'atelier, le niveau d'exécution des activités planifiées au terme du troisième trimestre 2023 est de 54% contre 68% attendus, soit une performance de 79%.

Il est à noter que des difficultés d'ordres divers ont émaillé la mise en œuvre des activités ce trimestre. Ce sont entre autres, le mauvais état des pistes d'accès au parc et le déficit de financement pour les investissements. En termes de perspectives, la DZSO envisage poursuivre les activités planifiées, notamment le processus d'élaboration du Plan d'Affaires du PNT et la collecte des données de la phase 16 du programme de suivi écologique par la méthodologie combinée de transect linéaire et camera-trap, pour ne citer que ces deux exemples.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



MOT DU NOUVEAU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé, le mardi 17 octobre 2023, sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Robert MAMBE BEUGRE, à la signature du décret no2013-814 portant nomination des Membres du Gouvernement. Dans ce cadre, notre tutelle a connu un changement à sa tête et dans sa dénomination. Sa nouvelle dénomination est « Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique » que dirige désormais Monsieur Jacques Assahoré KONAN nommé à la tête de ce Département.

Il convient de noter qu'il a été ajouté la notion de « Transition écologique » à l'ancienne appellation dudit ministère, marquant ainsi la volonté affichée de l'Etat de promouvoir un développement propre.

Suite à cette nomination, le Ministre Jacques Assahoré KONAN a traduit sa gratitude au Chef de l'Etat en ces termes : « J'exprime ma plus chaleureuse reconnaissance au Président de la République Alassane Ouattara, pour ma nomination au sein du Gouvernement formé ce 17 octobre 2023.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour avoir porté son choix sur ma personne afin de relever les challenges qui sont les nôtres, ceux d'une Côte d'Ivoire solidaire, voulue par le Chef de l'Etat.

Dans mes nouvelles fonctions de Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, dont je mesure toute la responsabilité, je ferais preuve, une fois de plus, d'abnégation, d'engagement, de loyauté et d'un sens du devoir aigu.

Je prie le Seigneur qu'il m'accorde la sagesse et l'humilité nécessaires afin de réussir cette mission ».

SOURCE: Page Facebook MINEDD

PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE L'OIPR DRESSE LE BILAN DU TROISIÈME SUIVI DE SON PLAN D'OPÉRATIONS 2023



La Direction de Zone Nord-Est, avec l'appui financier de la KfW, a organisé le 12 octobre 2023, dans la salle de Préfecture de Bondoukou, le 3ème atelier de suivi trimestriel du plan d'opérations 2023 du PNC, afin d'apprécier le niveau d'exécution dudit plan.

Avant l'entame des travaux à proprement parlé, une minute de silence a été observée à la mémoire de Coordinateur GIZ-Bouna, Sidi SAARE rappelé à Dieu la semaine précédente.

Après son mot d'ouverture, le Secrétaire Général de la préfecture de Bondoukou, représentant le Préfet de Région du Gontougo, Préfet du département de Bondoukou, Monsieur LOAN Constant a réitéré ses condoléances à toute la famille OIPR et particulièrement à la GIZ dans cette douloureuse circonstance.

Outre les autorités préfectorales, cette rencontre a enregistré la participation du Substitut résident du Procureur près la Section du Tribunal de Bouna, du représentant du Conseil régional du Bounkani, de l'équipe de l'Assistance Technique AHT, des partenaires techniques et financiers de l'OIPR ainsi que les représentants des populations riveraines.

Au terme de l'évaluation, la mise en œuvre du Plan d'Opérations (PO) 2023 du Parc national de la Comoé (PNC) a enregistré une performance de 61% au troisième trimestre de l'année.

Ce bilan, jugé globalement satisfaisant est imputable aux investissements en infrastructures malgré le démarrage tardif des travaux du fait du retard accusé dans la validation du Plan de Passation de Marchés.

Il est à saluer les avancées notables enregistrées dans la conduite de certains dossiers sur l'ouverture des pistes intérieures principales du PNC, l'acquisition de matériel roulant et la réhabilitation des ouvrages agropastoraux au profit des populations locales.

Au cours de cette activité, plusieurs présentations ont été faites, notamment les résultats de recherches de l'inventaire 2023 sur les éléphants et les chimpanzés par piège photographique et sur l'utilisation de l'outil SMART.

Pour rappel, le suivi trimestriel du plan d'opérations est une activité de suivi évaluation périodique au cours de laquelle les gestionnaires d'une aire protégée et l'ensemble des parties prenantes font l'état de la mise en œuvre des activités planifiées conformément à son Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG).



LA 40ÈME SESSION DU COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ FÉLICITE LE LIEUTENANT-COLONEL ZOUO RICHARD, COORDONNATEUR DE LA BRIGADE MOBILE NORD-EST, LAURÉAT DU PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2023 DU MEILLEUR ACTEUR DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Présidée par Monsieur Yacouba DOUMBIA, Préfet de Région du Bounkani, Préfet du département de Bouna, cette session du Comité de Gestion Locale du Parc national de la Comoé s'est tenue le 18 octobre 2023, à la Préfecture de Kong en présence de toutes les parties prenantes.

A cette occasion, le meilleur acteur des aires protégées de Côte d'Ivoire, le Lieutenant-Colonel Richard ZOUO a présenté et dédié son prix à tout le personnel de l'Office ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) lors de la 40ème session du Comité de Gestion Locale du Parc national de la Comoé.

Suite à cela, le récipiendaire a reçu les félicitations du Préfet de la région du Bounkani pour son professionnalisme et son abnégation pour le travail bien fait. Disons que depuis son arrivée à la tête de cette brigade en 2021, il a insufflé une dynamique nouvelle aux opérations de surveillance du PNC grâce à l'utilisation de moyens modernes et d'un management innovant. Aussi, sa grande capacité d'anticipation et son efficacité dans l'action font de lui un agent d'exception.

Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion pour le Capitaine DAPLE Raoul, Chargé d'Etudes à la Direction de Zone Nord-Est, représentant le Lieutenant-Colonel KOUADIO Yao Roger, Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR, de présenter le bilan de la mise en œuvre du plan d'activités 2023 de cette aire protégée au terme du troisième trimestre.

Au cours de cet atelier, une communication sur la question de l'afflux des réfugiés dans les Régions riveraines au PNC a été faite par le Chef de Bureau de HCR et de la Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA) de KONG, ainsi que les résultats du comité d'évaluation pour la pré-sélection des 10 meilleurs villages du concours pour le prix vert présentés.

Source: SERCOM DZNE/OIPR



PARC NATIONAL DE TAÏ : PRIX VERT 2023, LES LAURÉATS CONNUS.

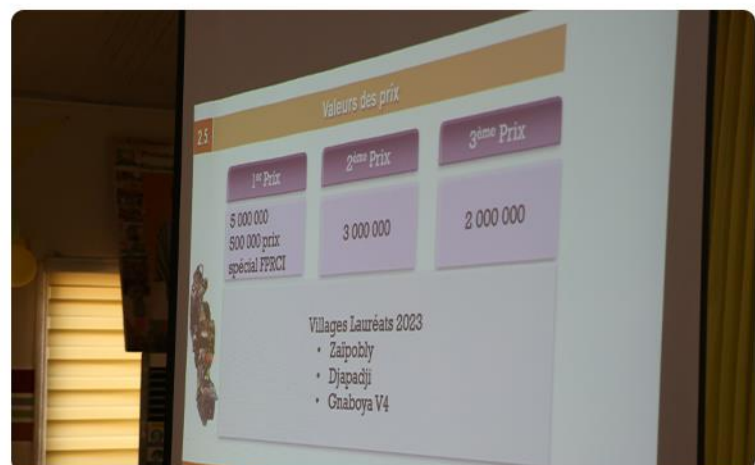
Lancé le 28 juillet 2023 au cours de la 2^{ème} session du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national de Taï, la 6^{ème} édition du Prix Vert dudit parc a connu son épilogue le mercredi 18 octobre 2023 à Guiglo à l'occasion de la 3^{ème} session du CGL.

Cette session du Comité a donc été marquée par la validation des résultats de la 6^{ème} édition du Prix Vert récompensant les villages riverains les plus écocitoyens. Trente-huit (38) villages riverains ont pris part cette année au concours et ont disposé de 55 jours pour retirer les dossiers de candidatures, les renseigner et les déposer dans leurs sous-préfectures respectives. Présidés par les sous-préfets Dapéoua et de Doba, le jury s'est réuni du 12 au 13 octobre dernier pour dépouiller, analyser les dossiers et procéder au classement des villages en lice.

Les résultats issus des délibérations ont été présentés au CGL pour validation. Ainsi, ce sont, par ordre de mérite, les localités de Zaïpobly (Sous-préfecture de Taï), Djapadji (Sous-préfecture de Doba) et de Gnaboya (Sous-préfecture de Dapéoua) qui ont été déclarées lauréats de l'édition 2023.

Ayant validé ces résultats, le CGL a recommandé à la Direction de Zone Sud-Ouest de l'OIPR de poursuivre les échanges avec les lauréats afin de s'accorder sur les types d'infrastructures sociales de base à réaliser au profit des communautés lauréates.

Il faut noter que ces villages bénéficieront respectivement de 5 500 000 FCFA pour le 1^{er} ; 3 000 000 FCFA pour le 2^{ème} et 2 000 000 FCFA pour le 3^{ème}. Les lauréats percevront leurs prix au cours de la 4^{ème} session du CGL prévue en décembre 2023.



Source: SERCOM DZSO



L'OIPR RENFORCE LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE ZONE SUD-EST SUR LES PROCÉDURES JUDICIAIRES, LES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENFANT.

La salle de réunion de l'Antenne régionale du Projet Centre d'Innovations Vertes de la GIZ d'Abengourou a servi de cadre pour la formation des Agents Techniques des Eaux et Forêts en service à la Réserve naturelle de Bossématié sur les procédures judiciaires, les Droits de l'Homme et de l'Enfant. La présente session de formation qui se déroule du 24 au 27 octobre 2023 à Abengourou est animée par Messieurs DJELLI N'Goran Siméon et YEBOUA Kouadio Eric, respectivement Procureur de la République et Substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance d'Abengourou. Elle vise à renforcer les capacités des agents de la Direction de Zone Sud-Est sur les exigences de l'administration judiciaire en matière de Droits de l'Homme et de l'Enfant, de conduite de procédures judiciaires et de rédaction de procès-verbaux afin de faciliter l'exercice des missions de sécurisation de la Réserve naturelle de Bossematié.

En outre, cette session de formation permet de renforcer la collaboration entre le gestionnaire de la Réserve naturelle de Bossématié et les autorités judiciaires du ressort territorial de cette aire protégée. Pour rappel, la Réserve naturelle de Bossématié a été créée par Décret n°2022-243 du 30 mars 2022 sur la base des contours de l'ex-Forêt classée de Bossématié avec une superficie de 21 960 hectares. Sa gestion relève de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR.



Source: SERCOM DZSE



L'OIPR SENSIBILISE LES POPULATIONS RIVERAINES DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA (RNMY)

La place publique du village de Mébifon a servi de cadre pour la tenue le jeudi 19 octobre 2023, d'une séance de sensibilisation des populations riveraines de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.

A l'initiative de la Direction de Zone Sud-Est de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, cette rencontre, présidée par Monsieur Zamblé Bi Djé Thomas, Sous-préfet de Biéby, a mobilisé plus de 200 participants constitués par la chefferie villageoise, les organisations locales de conservation et la population villageoise de Mébifon.

Au cours de cette rencontre, l'importance de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya, les activités illégales, les sanctions et la stratégie d'intervention de l'OIPR dans la zone périphérique ont été les thématiques abordées par le Lieutenant-Colonel TOULO Alain, Directeur de Zone Sud-Est de l'OIPR dans son intervention. Quant au Sous-préfet de Biéby, il a exhorté les populations au strict respect des dispositions légales et réglementaires relatives aux parcs nationaux et réserves naturelles afin d'instaurer une bonne cohabitation avec les agents de l'OIPR.

Il convient de rappeler que la Réserve naturelle de Mabi-Yaya a été créée par Décret n°2019-897 du 30 octobre 2019 par la fusion partielle des Forêts classées de Mabi et de Yaya avec une superficie de

61 282 ha et sa gestion incombe désormais à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves à travers sa Direction de Zone Sud-Est basée à Adzopé.



Source: SERCOM DZSE



LA DIRECTION DE ZONE OUEST DE L'OIPR ACCENTUE LES SÉANCES DE SENSIBILISATION DE PROXIMITÉ DANS LES CAMPEMENTS ET VILLAGES PÉRIPHÉRIQUES AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ (PNMS) :

Le mardi 24 octobre 2023, la Direction de Zone Ouest de l'OIPR à travers le secteur Sangbé1, a réalisé une séance de sensibilisation de proximité au profit des populations de Gagnasso dans la sous-préfecture de Dioman (Touba).

Cette séance animée par le lieutenant KONE Yaya, Chef secteur Sangbé1, avait pour objectif de faire prendre conscience à ces riverains, des risques sanitaires liés à la manipulation de la faune sauvage et des services écosystèmes offerts par la PNMS.

Ce thème, développé dans le cadre de la lutte contre braconnage dans le PNMS, a permis d'informer une trentaine de personnes.

Pour rappel, le village de Gagnasso avait été épinglé à plusieurs reprises comme une zone abritant plusieurs braconniers. Il est donc apparu nécessaire d'intensifier la sensibilisation dans cette localité afin d'aboutir au changement de comportement tant escompté par les gestionnaires vis-à-vis de cette aire protégée.



Source: SERCOM DZO



RÉUNION DE DIRECTION DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023 DE LA DZO/OIPR

La Direction de Zone Ouest (DZO) de l'OIPR a tenu dans sa salle de réunion à Man, sa réunion mensuelle le mercredi 20 octobre 2023, sous la présidence du Colonel ZANNOU Moïse, Directeur de Zone. Cette rencontre s'est articulée autour de quatre points, à savoir (i) les informations, (ii) la lecture et l'adoption du compte-rendu de la réunion précédente, (iii) le bilan des activités du troisième trimestre 2023 et (iv) les perspectives.

Ainsi au titre des informations, le DZO a informé ses collaborateurs de la tenue prochaine de la troisième session du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) le 27 octobre 2023 à Biankouma. Il a, par la suite, relevé sa participation en compagnie du Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de OIPR, et les Directeurs de Zone Nord-Est et Sud-Ouest, à un atelier à Riyad, la Capitale d'Arabie Saoudite, sur les sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO, du 08 au 23 septembre 2023.

A cette occasion, une séance de travail a porté sur la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, classée site en péril depuis 1992. Dans l'optique de faire retirer cette aire protégée de la liste du Patrimoine mondial en péril, plusieurs actions sont menées par l'OIPR et l'ensemble des parties prenantes conformément aux recommandations du Comité du Patrimoine mondial.

Le bilan des activités du troisième trimestre 2023 a été présenté par le Lieutenant-Colonel ASSUI, Chargé d'études à la DZO. Il a présenté les activités par programme de gestion et par Aire Protégée (AP). Après que tous les points ont été abordés le Directeur de Zone (DZ) a levé la séance de cette réunion mensuelle.



Source: SERCOM DZO



LES ENFANTS AUTISTES À L'ÉPREUVE DE LA NATURE AU PARC NATIONAL DU BANCO.

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation du grand public, « **Parents au Cœur Bleu (PCB)** », Association des parents d'enfants autistes a organisé la 3ème édition de la randonnée de l'autisme le samedi 14 octobre dernier avec plus de 200 participants, dont des enfants, des parents, des entreprises et partenaires dont l'OIPR.

Cette activité vise, selon la Présidente de l'association, Mme Liko Diane Magouri, à marquer le top départ de la nouvelle année académique 2023. Elle permet également aux parents, à travers la pratique de certaines activités notamment, la séance de fitness, la marche revigorante dans les bois, de décompresser après le stress de la rentrée scolaire avec leurs enfants.

Notons que l'association a été créée en décembre 2020 avec pour but de veiller au bien-être de la personne autiste, à savoir : informer, orienter et accompagner les parents de la personne handicapée, faciliter l'accès aux soins, alléger le coût de la prise en charge pluridisciplinaire, aider à la scolarisation de la personne autiste et contribuer à leur intégration dans le tissu social et professionnel.



Source: SERCOM PCB



PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AU SOMMET DES TROIS BASSINS DES ÉCOSYSTÈMES DE BIODIVERSITÉ ET DES FORÊTS TROPICALES, LES 26, 27 ET 28 OCTOBRE 2023 A BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO.

Délégation conduite par Monsieur Jacques Assahoré KONAN, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique avec à ses côtés Monsieur Parfait KOUADIO son Directeur de Cabinet, Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR et Mme LALA du service communication du Ministre Donwahi, Président de la COP15.

Source: SERCOM DG



LA DIRECTION DE ZONE CENTRE SENSIBILISE LES POPULATIONS RIVERAINES SUR LES ACTIVITÉS ILLÉGALES DANS LES PARCS ET RÉSERVES.

Une séance de sensibilisation sur les parcs et réserves naturelles et les activités illégales qui s'y pratiquent a eu lieu le 25 octobre 2023 à N'Guessankro. Objectif amener les participants à assimiler les enjeux de la protection de ces espaces précieux et les informer sur les activités illégales qui menacent ces écosystèmes.

La délégation de la Direction de Zone Centre était conduite par le Chef secteur qui s'est fait fort de présenter l'importance des parcs et réserves en matière de biodiversité, de préservation de la faune et de la flore pour une protection des écosystèmes fragiles. Le gestionnaire a exposé sur les activités illégales fréquemment pratiquées dans les aires protégées, telles que les cultures agricoles, la chasse illégale, la pêche non réglementée, la coupe d'arbres, etc. avant d'éclairer les populations sur les impacts de leurs attitudes non éco citoyenne.

Dans cet échange, plusieurs personnes ont soulevé des préoccupations dont les plus importantes étaient relatives au manque de terres cultivables en dehors de la réserve. A ces inquiétudes le Chef Secteur leur a demandé de monter de petits projets facilement bancables à soumettre aux autorités politiques et aux collectivités décentralisées, pour en faire des activités génératrices de revenus.

La séance s'est conclue sur une note positive, avec un engagement collectif à soutenir les efforts de préservation des parcs et réserves. Aussi il a été souligné que la protection de ces espaces dépend de la collaboration entre les autorités, les organisations de conservation, les communautés locales et le grand public.

Pour finir, les participants ont convenu de poursuivre leur engagement en s'impliquant dans les campagnes de sensibilisation, des activités éducatives et en soutenant les autorités dans la lutte contre les activités illégales. Une prochaine réunion a été prévue pour évaluer les progrès réalisés.



Source: SERCOM DZC



DE BONNES PERSPECTIVES D'UN APPUI FINANCIER À LA GESTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ (DIRECTEUR EXÉCUTIF FPRCI)

Guiglo, 18 oct 2023 (AIP) – De directeur Exécutif de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI), Dr Fanny N'Golo, a annoncé, mardi 17 octobre 2023, de bonnes perspectives en vue à l'horizon du premier trimestre 2024, en termes d'appui financier à la gestion du Parc national de Taï (PNT), lors de l'atelier de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Opérations 2023 de la Direction-Zone Sud-Ouest (DZSO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), pour le 3ème trimestre, tenu à Guiglo.

«Du côté de la Fondation, nous avons de bonnes perspectives puisque nous sortons de négociations ivoiro-allemandes au cours desquelles nous avons pu obtenir un financement pour augmenter le fonds de dotation», a révélé Dr N'Golo. En plus de cela, il y a le programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui prévoit l'octroi d'un financement au premier trimestre 2024. Toute chose qui fait dire que l'appui financier du Parc national de Taï est quasiment assuré, a-t-il ajouté.

Selon lui, la FPRCI est une institution qui apporte des financements à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), particulièrement à certaines aires protégées, dont le Parc national de Taï (PNT).

Le Directeur Exécutif dit avoir, toutefois, noté quelques difficultés qui ont eu pour corollaire le fait que le 3ème trimestre s'est déroulé quelque peu difficilement pour la simple raison que certains financements promis par les partenaires n'ont pas pu arriver à temps.

«Nous avons pu, cependant, noté également la résilience de l'équipe de gestion, malgré ces difficultés parce que les résultats obtenus sont satisfaisants et encourageants et nous avons entièrement confiance en cette équipe pour que les objectifs fixés soient atteints », a fait remarquer Dr Fanny N'Golo, adressant des encouragements à cette équipe, tout en lui demandant de redoubler d'efforts pour faire mériter la confiance des donateurs.

Source: AIP



DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL PRO2GRN ET TGS ESPACE TAÏ À GUIGLO

Guiglo, 21 oct 2023 (AIP) – La 2ème session du comité technique régional (CTR) conjoint du projet dénommé Programme de gouvernance et de gestion durable des ressources naturelles des régions Comoé et Taï (PRO2GRN) et du projet de Renforcement de la connectivité économique dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo (TGS) entre la Côte d’Ivoire et le Liberia, Espace Taï, s’est tenue jeudi 19 octobre 2023 à Guiglo.

Le but est d’échanger sur les évolutions de la mise en œuvre du PRO2GRN et du TGS dans l’Espace Taï, depuis la première session du CTR.

Les acteurs/participants ont, en outre, fait le point des recommandations du CTR1, présenté les perspectives pour l’année 2024. Ils ont de même formulé des recommandations pour une meilleure efficacité des actions et se sont impliqués des réalités de la mise en œuvre des activités.

Ces participants sont issus des rangs du GIZ, du corps préfectoral des trois régions riveraines de l’Espace Taï, à savoir la Nawa, San Pedro et Cavally, des conseils régionaux de ces régions, de la direction-Zone sud-ouest (DZSO) de l’Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), du ministère de l’Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, du ministère des Eaux et Forêts, et celui de l’Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, entre autres.

Le Programme Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles des Espaces Comoé et Taï est mis en œuvre depuis février 2020. Quand le projet Renforcement de la connectivité économique dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo (TGS) entre la Côte d’Ivoire et le Liberia, Espace Taï, est opérationnel dans sa phase 3 depuis juillet 2017. Et ce, sous la houlette du GIZ, à travers deux co-financements du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et de l’Union européenne (UE).

Source: AIP

Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons du Parc national d'Azagny

- ▶ Situé dans la région des Grands Ponts plus précisément dans la sous-préfecture de Grand-Lahou, le **Parc National d'Azagny** couvre une superficie de 19 400 ha. Créé le 04 avril 1981 comme réserve de chasse jusqu'en 1954, la zone a été classée en 1960 en réserve partielle de faune. Par décret n°81-218 du 04/04/81, la Réserve de faune d'Azagny a été érigée en Parc national d'Azagny après déclassement d'une grande partie des surfaces de cultures (environ un tiers de la superficie initiale).



- ▶ Ses atouts particuliers sont les suivants : la proximité de la ville d'Abidjan (120 KM environ), l'existence de plans d'eaux navigables sur la périphérie, la possibilité de survol en avion à partir de l'aéroclub de Dabou, l'avifaune importante en saison sèche (site de migration), la présence de buffles, d'éléphants de forêt et de chimpanzés, une colonie de lamantins ouest africains faisant l'objet de protection, l'existence d'un écotel en plein parc, site RAMSAR.

Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



AIRES PROTEGEES DE COTE D'IVOIRE

- Parc national
- Réserve naturelle
- Réserve intégrale



OIPR/DZSO, Juin 2022
WGS 84 UTM 29 N

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner
à notre page Facebook

